

DÉPARTEMENT  
PAS-de-CALAIS  
ARRONDISSEMENT  
BÉTHUNE  
COMMUNE DE  
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
SÉANCE DU 28 AVRIL 2026  
-----

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Labourse, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite aux convocations qui lui ont été adressées le quatorze avril deux mille vingt-six, soit treize jours francs à l'avance, lesquelles convocations ont été affichées à la porte de la mairie ou publiées conformément à la loi.

Délibération  
N°2026CM25

Budget primitif 2026

Convocation du  
14 avril 2026

Présents : Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Betty BEN, Johnny GLAVIEUX, Annick SAVOLDELLI, André DEBROCK, ~~Claudie MARTEL~~, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Ludovic RYCKELYNCK, Aimé ROUSSEY, ~~Didier FATOU~~, Stéphane LOUCHART, Alain DIENI, Stéphanie HABIBOVIC, Isabelle CAZIN, Rosanna GILLET DIDIO, Dorothee HAUER, ~~Emilie MALAQUIN~~, Delphine LECOCCQ.

Absent(e)s :

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Claudie MARTEL pouvoir à Isabelle VANELLE, Aimé ROUSSEY pouvoir à Frédéric DISSAUX, Didier FATOU pouvoir à Betty BEN, Emilie MALAQUIN pouvoir à Philippe SCAILLIEREZ

Secrétaire de séance : Dorothee HAUER

Nombre de conseillers  
en exercice :  
23

Conseillers présents :  
19

\*\*\*\*\*

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,  
**Vu** le compte administratif 2025 approuvé lors de la présente séance,  
**Vu** l'affectation du résultat 2025 approuvée lors de la présente séance,  
**Vu** la note de présentation du budget primitif 2026,  
**Vu** le projet de budget primitif 2026 présenté par Monsieur le Maire,

**Considérant** que le budget primitif 2026 est équilibré en dépenses et en recettes,  
**Considérant** qu'il intègre les résultats de l'exercice 2025 ainsi que leur affectation,  
**Considérant** qu'il répond aux besoins de fonctionnement des services municipaux et aux projets d'investissement de la commune,

Le Conseil municipal,

Après avis favorable de la commission des finances en date du 21 avril 2026,

**APPROUVE, à l'unanimité**, le budget primitif 2026 du budget principal qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Section de fonctionnement : 6 119 426,10 €,
- Section d'investissement : 3 942 046,46 €.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Conformément aux articles L2131-1 et L2131-2 du Code général des collectivités territoriales, la présente délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

La secrétaire de séance

Dorothee HAUER

